

beco
Economie bernoise
Lagerhausweg 10
Case postale 730
3018 Berne

17 décembre 2012

Pour tout renseignement :

Service de l'emploi
031 633 56 89
info.rav@vol.be.ch

Destinataires :

- Communes municipales et communes mixtes
- Préfectures
- Divers abonnés

Information

Inscription auprès des ORP

A partir du 1^{er} janvier 2013, les demandeurs d'emploi ne s'annonceront plus auprès de leur commune de domicile mais directement à l'ORP. Ils pourront désormais s'inscrire auprès de n'importe quel ORP du canton de Berne. Ensuite, les compétences sont réglées en fonction du lieu de domicile ou du lieu de séjour hebdomadaire des demandeurs, comme c'est le cas actuellement.

Les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire le plus rapidement possible après la résiliation de leur contrat (au plus tard durant leur premier jour de chômage). Ils doivent se rendre personnellement à l'ORP en emportant les documents suivants :

- pièce d'identité (passeport, carte d'identité ou permis de conduire)
- livret pour étrangers (pour les personnes n'ayant pas la citoyenneté suisse)
- dossier de candidature actuel et complet

Les ORP sont ouverts au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (le vendredi jusqu'à 16h30). Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Les communes peuvent télécharger des documents d'information à l'intention des demandeurs d'emploi depuis le site www.be.ch/ORP.

Le canton assume cette nouvelle procédure sans conséquence financière pour les communes. En ville de Berne, le système reste inchangé puisque l'inscription se faisait auprès des ORP depuis un certain temps déjà.

